

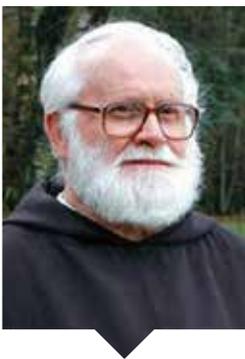
## Une situation aggravée par la pandémie

# LA DETTE

# CLIMATIQUE

**Armand VEILLEUX**

Moine de l'abbaye de Scourmont (Chimay)



**Les pays industriels ont développé à l'égard de ceux de l'hémisphère sud une dette climatique qui justifie l'annulation de la dette économique de ces derniers.**

**P**lusieurs pays, surtout dans l'hémisphère sud, croulent sous le poids de dettes qui ont atteint une dimension insoutenable. Ils sont désormais liés par le "service de la dette", au point qu'ils n'ont plus les ressources nécessaires pour développer les services sociaux essentiels au bien être de leur population, ni les structures industrielles qui pourraient assurer leur avenir. Leur situation, déjà grandement fragilisée par les crises économiques des dernières décennies, vient d'être aggravée par celle engendrée par la pandémie.

### UNE DETTE INSOUTENABLE ET ILLÉGITIME

La dette extérieure de ces nations n'est plus "soutenable". Elle est aussi, dans la plupart des cas, illégitime. En effet, elle a souvent été contractée par des investissements démesurés conseillés, sinon exigés, par des organismes comme la Banque mondiale ou des corporations internationales qui se sont enrichies par l'exploitation de leurs ressources naturelles. Depuis plusieurs années, ces pays de l'hémisphère sud sont soumis à des phénomènes climatiques de plus en plus violents qui provoquent la destruction d'infrastructures essentielles. Ces phénomènes sont en grande partie le résultat d'un dérèglement climatique causé par l'activité humaine - essentiellement par l'activité industrielle des pays riches. Si bien que l'on peut dire que les pays "développés" ont contracté à l'égard de ceux "en voie de développement" une dette climatique importante.

Tout au long de l'histoire humaine, la dette est souvent devenue une forme d'oppression des pauvres

par les riches. Dans la Bible, il en est souvent question. Selon le Deutéronome, le salaire dû à un ouvrier est considéré comme une dette à son égard et non comme une faveur ; c'est pourquoi il doit être payé avant le coucher du soleil. À notre époque, au contraire, les dettes sont devenues un objet de commerce, si bien que la Banque centrale européenne achète à coût de milliards d'euros les dettes contractées par des multinationales qui se sont enrichies aux dépens des pays pauvres.

### AU TEMPS DE JÉSUS

À l'époque de Jésus de Nazareth, la Galilée et la Judée étaient soumises à une occupation étrangère qui soumettait les habitants à de lourds impôts les obligeant souvent à s'endetter. Tout comme l'institution du Jubilé, dans l'Ancien Testament, tentait de rétablir une certaine justice sociale en supprimant les dettes tous les cinquante ans, Jésus propose le pardon de la dette comme la solution aux situations injustes ou insoutenables. Non seulement, il revient sur cette remise des dettes dans ses paraboles (Mt 18,23-35 ; Lc 7, 41-43 ; cf. 16, 5-8), mais il en fait une demande dans le Notre Père. La traduction littérale de cette demande est bien : « *Remets-nous nos dettes, comme nous avons remis à ceux qui nous devaient* », même si certaines sensibilités modernes ont conduit à une traduction édulcorée, remplaçant « *dettes* » par « *offenses* ».

Une forme débridée de développement industriel, en projetant dans l'atmosphère un niveau élevé de gaz à effet de serre, a également concouru au dérèglement climatique qui affecte particulièrement les pays pauvres. Elle a aussi provoqué, par sa gestion de la dette, les crises économiques qui ont creusé le fossé entre les riches et les pauvres. L'apparition de nouvelles maladies virales comme la covid-19 est également due à la destruction, par les modes de vie moderne, de l'équilibre entre les espaces vitaux des humains et ceux des autres espèces animales.

En conséquence, il est urgent de reconnaître que les pays industrialisés ont contracté à l'égard des pays de l'hémisphère sud une dette climatique qui justifie largement l'abolition pure et simple de la dette économique des pays de cet hémisphère à l'égard des États de l'hémisphère nord et des multinationales. ■